

# L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISSANT A LYON LE SAMEDI

**ABONNEMENTS :**

Rhône et départements limitrophes. . . . . 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50  
Autres départements. . . . . 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »  
Étranger . . . . . le port en sus.  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

TOUS LES JOURS DE 2 A 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS

Vente en gros : Rue Mulet 8.

**SOMMAIRE :** BULLETIN POLITIQUE, Georges Clerval. — A TRAVERS LA SEMAINE. — LA SPOLIATION DU CLERGÉ, A. Biessy. — LE COUP DE LA FIN. Ozon. — FEUILLETON, E. Meunier. — ŒUVRE DES FOURNEAUX DE LA PRESSE. — CORRESPONDANCE, Augustin Remy. — LES MYSTÈRES DE NOËL, Joseph Véry. — SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE. — L'ÉQUILIBRE, J. M. D. — VARIÉTÉS, le baron Raverat.

**Nous prévenons nos abonnés qu'à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'an, le tirage du journal subira un retard de 24 heures, les ateliers d'imprimerie étant fermés ces deux jours.**

## BULLETIN POLITIQUE

La Chambre basse est en ce moment fort préoccupée de la discussion du budget.

Le projet de loi sur les douzièmes provisoires n'a pas encore été déposé, quoiqu'on l'eût annoncé pour lundi. — Nos honorables ont eu peur sans doute d'inquiéter le pays ; ils se sont dit qu'il n'était pas nécessaire d'avoir recours à cette ressource suprême, et que le budget serait bien voté quand même avant la fin du mois.

Sans doute il faudrait donner au Sénat le temps d'examiner le budget qu'il faudra voter !

Mais ce sont là des procédés de courtoisie inconnus au Palais-Bourbon : on donnera au Sénat trois, quatre jours pour approuver la besogne de la Chambre, et il faudra bien que ce temps suffise.

La discussion du budget, toujours pleine de révélations et d'enseignements, a montré une fois de plus d'une façon éclatante quelle rage impie anime les représentants du pays, et en même temps avec quelle désinvolture on gaspille nos finances.

Les Facultés de théologie ont vécu. On s'est empressé de saisir cette occasion de blasphémer et d'outrager les convictions de l'immense majorité des Français.

Ainsi les Facultés théologiques catholiques disparaîtront, et les Facultés protestantes seront maintenues ; — et cependant personne n'ignore que les disciples de Luther et de Calvin forment à peine la cinquième partie des électeurs et contribuables !

Remarquons aussi que c'est une monstruosité que vouloir supprimer par simple refus de crédit ces Facultés qui ont été créées par acte législatif, en 1808, en même temps que l'Université.

C'est une illégalité, un abus de pouvoir de plus : passons, il y en a tant déjà.

Et pendant qu'on supprime définitivement les traitements des aumôniers militaires, on s'efforce de « moraliser » les masses.

Et comment ?  
En facilitant l'entrée des « prolétaires » à l'Opéra et aux autres théâtres !  
Le catéchisme sera remplacé par le ballet !

M. Maze vient sérieusement se plaindre du prix élevé des fauteuils d'orchestre, et M. Fallières déclare qu'on est en pourparlers pour faciliter au peuple l'accès de notre grande scène lyrique.

Nous avons à enregistrer encore cette semaine des aveux précieux de M. Paul Bert, et un écrasant discours de M. de Mackau.

M. Paul Bert voudrait qu'on affectât les 5 millions volés au budget des cultes, à une

majoration du traitement des instituteurs laïques.

Lorsque la fureur de laïcisation commença à se déclarer, il fallut trouver des instituteurs ; on leur promit monts et merveilles, on faisait miroiter devant leurs yeux les plus brillantes situations. Mais comme les caisses du Trésor ont été vidées par les dilapidations éhontées des vrais républicains, il a fallu diminuer les traitements.

Aujourd'hui sur 90.000 instituteurs et institutrices, il y en a 50.000 qui ne reçoivent pas même 1.000 fr., et 30.000 autres ont moins de 500 fr. C'est maigre assurément.

D'ailleurs tout est tellement désorganisé, le désordre est si grand, qu'on ne se reconnaît plus actuellement dans l'organisation de l'instruction primaire ; on vit avec des expédients,

Nous reviendrons prochainement sur ce discours de Paul Bert qu'il faudrait donner *in extenso* ; — nous reviendrons aussi sur l'admirable réquisitoire de M. de Mackau.

Chacun sait combien les dépenses relatives à l'instruction publique avaient augmenté depuis quelque temps ; au lieu de 24 millions, le budget avait été porté à 130 millions, et on ajoutait que le chiffre véritable serait bientôt fixé à 260 millions. Et alors tous les journaux à la solde du gouvernement de chanter les louanges de Ferry, Bert et consorts, et de s'écrier : « Voyez combien la République s'intéresse aux enfants du peuple ! »

On aurait pu objecter d'abord qu'avec ce système la France, laissée riche par ses administrateurs en 1877, était devenue pauvre depuis sept ans !

Que le prix de revient de l'éducation de chaque enfant qui était jadis de 12 fr. 35 est maintenant de 26 fr. 70 ;

Que cette éducation sans religion, partant sans morale, ne saurait procurer à un pays que des citoyens sans courage et sans honneur !

Mais voilà bien plus ! M. de Mackau, chiffres en mains, prouve que, d'après les documents officiels, la fréquentation des écoles par les enfants n'a pas augmenté, et qu'elle doit avoir diminué dans une très notable proportion.

On comprend qu'après de semblables révélations les journaux républicains parlent eux-mêmes de déception et d'irritation chez les électeurs !

Chaque semaine, en effet, nous avons à applaudir à quelque victoire de la cause conservatrice.

Hier c'était à Avallon, à Bergerac, etc., et aujourd'hui c'est à Pont-à-Marcq, où le « cléricale », M. Delécluse remplace un républicain au Conseil général.

C'est une preuve nouvelle de la force du parti conservateur quand il sait s'entendre. Puissent ces exemples fréquents nous encourager et nous assurer la victoire pour la lutte de demain.

GEORGES CLERVAL.

## A TRAVERS LA SEMAINE

**Démarquage.** — Nous n'avons garde de nous plaindre quand il plait à quelques-uns de nos confrères de nous emprunter un article, mais il semble que ces confrères ne feraient pas mal d'indiquer la source où ils ont puisé. Ainsi plusieurs journaux ont reproduit en tout ou en partie, l'article que nous avons con-

sacré dans notre dernier numéro à M. l'abbé Giraudier, mais tous ne nous ont pas cité. A César ce qui est à César et à l'Éclair ce qui est à l'Éclair. Si nos articles sont bons à citer qu'on les cite, mais qu'on ne les démarque pas.

**La Dynamite** continue ses exploits. De hardis coquins ont tenté de faire sauter le London-Bridge, un des principaux ponts de Londres. Si ce pont n'eût été aussi massif qu'il l'est, le désastre eût été incalculable, moins encore par la destruction de l'édifice que par les vies humaines qui eussent été sacrifiées.

**Frossay** est un village de la Loire-Inférieure, dont les habitants ont trouvé un moyen typique pour contraindre à les quitter, l'instituteur laïque qu'on leur a imposé et qu'ils ne veulent point. Les fournisseurs de l'endroit refusent de vendre à l'instituteur, qui le pain, qui la viande, qui autre chose. C'est leur droit strict. Bref le pédagogue est tenu par les fournisseurs de Frossay en rigoureuse quarantaine. Le maire de la commune n'ayant pas voulu forcer ses administrés à se départir de leur droit vient d'être révoqué par son préfet. Et après ? Nous nous demandons, si les Frosséiens ont résolu que cet instituteur ne reste pas chez eux, comment on s'y prendra pour l'y faire rester malgré ce suffrage universel.

**Signes des temps.** — Après le succès de l'élection de M. Garnier à Avallon, voici quatre élections de conseillers généraux où un conservateur remplace un républicain. Le gouvernement commence-t-il à sentir le flot de la déconsidération qui monte ?

**Les Morts** vont vite. C'est le général Fleury, un militaire et un diplomate comme la République n'en a pas. C'est Bastien-Lepage, un peintre d'avenir. C'est Eugène Pelletan qui eut son heure de célébrité.

**Le Saint-Siège** a transmis au Nonce à Paris une protestation contre les iniques réductions du budget des cultes, protestation que le Nonce est chargé de notifier au Gouvernement français. Le Saint-Siège déclare qu'il est inadmissible qu'il puisse continuer à observer le Concordat, du moment où la France en déchire les principales clauses.

**L'Arbresle.** — Les frères ennemis du radicalisme ont tenu à l'Arbresle une réunion électorale en vue des prochaines élections législatives. Le comité central et le comité de l'alliance républicaine ne paraissent pas près de s'entendre. Quelle prime offerte aux conservateurs s'ils s'entendaient, eux !

**Le roi Norodom,** souverain du Cambodge, a adressé au président de la République une protestation contre la façon violente dont on s'est emparé de ses États. C'est le sabre sur la gorge qu'il a dû signer son abdication. Et c'est notre gouverneur de Cochinchine, M. Thomson, qui s'est livré à cet acte digne de figurer à côté de ceux de Mandrin. N'avons-nous pas de moyens plus dignes d'étendre nos conquêtes coloniales ?

**M<sup>me</sup> Clovis Hugues** continue à défrayer la chronique. Les journaux illustrés reproduisent son portrait. Si cette virago n'est pas acquittée par la cour, bien sûr qu'on lui élèvera une statue par voie de souscription. On prétend qu'une parente de Morin a déclaré que si Mme Hugues est acquittée, c'est elle qui se chargera de lui appliquer la peine du talion. Étant donné les principes de la femme du député des Bouches-du-Rhône, elle ne pourrait point dire que ce n'est pas justice.

**Budget.** — On rogne les traitements inscrits au budget des cultes quand on ne les supprime pas, mais les 1.500.000 fr. du budget des théâtres sont sacrés à nos législateurs. Ces gens conséquents ont coutume de dire : « Que ceux qui veulent du curé le paient », mais ils ne trouvent pas bon que les chanteuses et danseuses soient entretenues seulement par ceux qui en usent. Comme c'est logique !

**M. de Bismarck** vient d'éprouver au Reichstag un échec significatif. Il demandait le vote d'une somme de 20.000 marks pour le traitement d'un deuxième directeur au ministère des affaires étrangères et s'était engagé à fond sur cette question, disant qu'il démissionnerait en cas de refus de ce crédit par la Chambre.

La Chambre a refusé le crédit, non certes pour la somme puérile de 20.000 marks, mais pour signifier au chancelier qu'elle était lasse de sa façon d'agir. Ce n'est pas notre Chambre qui aurait cette fermeté vis-à-vis de son Ferry, et certes, l'homme d'État allemand a droit chez lui à une autre reconnaissance que le Mazarin au petit pied de chez nous.

**M. d'Aillières,** au nom de la droite de la Chambre, a prononcé une énergique déclaration au sujet des gaspillages financiers de la République actuelle, sous laquelle nous payons comme impôts 800 millions de plus qu'en 1876. Si encore nous avions la prospérité ! Mais à aucune époque nous n'avons traversé une crise plus générale.

**Les fleurs de M<sup>me</sup> Hirsch.** — C'est quelque chose de curieux comme nos farouches républicains se soucient des agréments de l'existence. Figurez-vous que ces Spartiates ont besoin pour leurs salons de fleurs et arbustes rares, et que, pour ne pas les payer, ils se les font fournir par les serres du parc de la Tête-d'Or, sous le contrôle et avec la bienveillante autorisation de M. l'ingénieur de la voirie, Domenget. C'est le cas de M. Hirsch, entre autres. Les salons de M<sup>me</sup> Hirsch, surtout le jour de sa fête, sont transformés en bosquets d'Idalie... avec les fleurs entretenues aux frais... du public.

C'est assez gracieux, et ces messieurs parlent des mœurs de l'Empire. Ah ça ! de qui se moque-t-on ?

**A ce propos,** nous faisons le pari que si M. Domenget eût été un républicain tiède, sa révocation n'eût pas tardé longtemps. Mais M. Domenget est républicain zélé et sert... des républicains zélés. Donc il pourra continuer à fleurir M<sup>me</sup> Hirsch, pourvu qu'il se contente de le faire plus discrètement.

**Académie.** — Aujourd'hui jeudi a lieu, à l'Académie française, la réception solennelle de M. François Coppée, en remplacement de M. de Laprade. L'Académie est au complet, ce qui est un fait très rare.

Les quarante immortels ont ensemble deux mille cinq cent soixante dix-huit ans, soit une moyenne de 64 ans 1/2 par membre.

Le plus âgé est M. de Vielcastel, né en 1800 ; le plus jeune est M. François Coppée, né en 1842.

**M. Arbel,** sénateur républicain de la Loire, vient de transporter sa fabrique de roues pour wagons et machines, à Scraing (Belgique).

Le *Gaga*, de Saint-Étienne, dit à ce sujet :

« Le Français qui a fait sa fortune en France, et qui n'a pas même pour excuse le prétexte d'une industrie périlante, n'a pas eu honte d'aller porter ses lumières et son expérience à l'étranger, qui saura en profiter pour nous faire concurrence. »

« C'est en pleine crise que cet homme, qui occupe un rang dans son pays, déserte la cause française pour passer avec armes et bagages à la solde de nos ennemis commerciaux. »

« Nous avons eu peine à contenir notre indignation contre cet élu, du peuple à cette nouvelle. »

« Les conséquences de ce procédé inqualifiable de M. Arbel peuvent être terribles pour les différentes industries de notre région. »

Patriotisme et républicanisme !

**Le Siècle** appréciant le discours de M. de Mackau sur l'instruction primaire, laisse

à regret échapper l'aveu qu'il a, en effet, pu constater, d'après les statistiques, que les écoles congréganistes ont plus gagné que perdu à la persécution dont on les poursuit.

Qu'en pense M. Jules Roche? et son ami Lucien Jantet?

**Les Mystères de Noël à l'Annonciation.** — La réunion privée du dimanche 21, annoncée pour cinq heures, aura lieu le même jour à deux heures.

Toutes demandes doivent être faites à M. l'abbé Dubois, rue de la Claire, 5, Lyon-Vaise.

**Œuvre du Sacré-Coeur.** — Les recettes pour le mois de novembre se sont élevées à la somme de 109.788 fr. 65 c. Il reste en caisse, à la même époque, la somme de 971.021 fr. 35 c.

Il nous appartient à nous, catholiques et Français, d'aider dans la mesure de nos forces, à l'accomplissement de cette promesse faite par l'assemblée nationale au nom de la France.

**Bibliographie.** — Nous avons reçu ces jours derniers, réunis en un seul volume, les numéros 39 et 40 de « Lyon-Revue » dont voici quelques extraits du sommaire :

Poésies diverses ; Documents Lyonnais ; Beaux-Arts ; Bibliographies ; citons encore : Autour de Lyon, par le baron Raverat. Nous espérons donner bientôt un petit compte rendu de ce dernier article.

Les nombreux abonnés et lecteurs de « Lyon-Revue », seraient heureux, je crois, qu'il y eût moins de retard dans ces publications, mais cependant le soin qu'y apporte notre honorable confrère, M. Félix Desvernay, plaide en sa faveur les circonstances atténuantes. Au reste nous savons de source certaine que les livraisons formant la fin de l'année présente paraîtront incessamment.

**Société de géographie.** — Le bureau de la Société de géographie a l'honneur de prévenir les membres de la Société et les porteurs de cartes de saison que la vente d'un grand nombre d'objets envoyés par les correspondants devant avoir lieu le samedi 20 décembre à huit heures du soir, ces objets seront exposés et pourront être visités, dans le local de la Société, rue de l'Hôpital, 6, les jeudi 18, vendredi 19 et samedi 20 décembre, de dix heures du matin à trois heures de l'après midi.

**Nominations dans le clergé.** — Par décision de Son Eminence le Cardinal-Archevêque :

M. Breul, aumônier des religieuses de Marie-Thérèse, a été nommé curé de Notre-Dame-des-Victoires, à Roanne.

M. Feuillet, vicaire à Bessenay, a été nommé vicaire à Saint-Maurice de la Guillotière.

## La Spoliation du Clergé

La persécution religieuse entre dans une nouvelle phase active, la spoliation du clergé s'opère graduellement. Après avoir voté une réduction de neuf millions sur le traitement des archevêques et évêques, de 720.000 francs sur celui des curés, la Chambre des députés a supprimé le traitement des chanoines et les bourses des séminaires. D'autres projets de réduction, notamment sur le traitement des vicaires généraux, des desservants et des vicaires, sont à l'étude et seraient mis à exécution au temps fixé par le pouvoir occulte qui dirige les coups portés à l'Église.

L'iniquité de ces mesures spoliatrices est tellement criante, que le budget des cultes a trouvé un défenseur, timide il est vrai, dans la personne même de M. Martin-Feuillée. Le ministre de la justice et des cultes a invoqué le Concordat et des conventions postérieures. Les crédits supprimés par la Chambre sont garantis par la lettre du Concordat, qui assure aux divers degrés de la hiérarchie ecclésiastique un traitement convenable, et par les interprétations subséquentes de l'autorité civile, qui a fixé les chiffres, facilement admis par l'autorité ecclésiastique. Plus tard, des conventions spéciales ont réglé des cas particuliers, notamment en ce qui concerne les sièges épiscopaux d'Alger, de Constantine et d'Oran.

Pour se faire une idée juste de la gravité de ces obligations, dont nos députés se jouent, il faut se rappeler la nature du Concordat. On dira que les législateurs ont le droit de modifier les lois d'un pays. Soit ! à la condition que ces modifications seront conformes à la raison et à l'équité. Mais le concordat n'est pas une simple loi. C'est une convention intervenue entre le premier consul Napoléon-Bonaparte, chef du gouvernement de la République française, d'une part, et le Pape Pie VII, chef temporel de l'Église catholique, d'autre part.

La tourmente révolutionnaire apaisée, Bonaparte, qui avait l'instinct du gouvernement, comprit que pour asseoir sur ces ruines les bases d'un pouvoir établi, il fallait que le ciment de la religion unit les éléments de la nouvelle société qui commençaient à se dégager du chaos. Soit politique, soit intérêt religieux, il s'adressa au Souverain Pontife pour en obtenir le rétablissement du culte catholique en France. Le résultat de ces négociations fut un contrat dont chaque clause mûrement discutée, quelquefois vivement débattue, a été enfin librement consentie par les deux parties contractantes et solennellement ratifiée par la nation française. L'une des clauses principales est l'abandon par le Pape des biens ecclésiastiques confisqués par la Révolution, moyennant l'indemnité perpétuelle d'un traitement convenable servi au clergé de France par le gouvernement.

Le traitement du clergé n'est pas une faveur de l'État ; c'est une restitution graduelle, ce sont les arrérages d'une dette inextinguible solennellement reconnue, arrérages régulièrement soldés pendant près d'un siècle. Un particulier qui répudierait une dette de ce genre serait un malhonnête homme. Sans autre droit que le droit du plus fort, qui est le droit de tous les tyrans, la majorité de la Chambre déchire un pacte consacré par une longue pratique et viole les solennels engagements de la nation. Comment qualifier un gouvernement qui foule aux pieds la justice avec une telle impudence ?

Réduire les ressources du clergé, c'est réduire le budget des pauvres ; car il suffit d'approcher le prêteur un peu de près pour acquérir la conviction que la charité est la fidèle compagne des autres vertus sacerdotales.

Nous n'insisterons pas sur le caractère particulièrement odieux de la suppression du traitement des chanoines. Le canonat est une retraite honorable et bien modeste pour les vétérans du sacerdoce. La mesure qui leur retire leur modique pension est doublement inique : elle frappe de dignes prêtres et des vieillards.

La suppression des bourses des séminaires atteint directement le pauvre. Grâce à ces se-

cours, un certain nombre de jeunes gens appartenant à des familles pauvres pouvaient faire leurs études. Ils ne le pourront plus : des hommes qui font parade de leur dévouement au peuple et de leur zèle pour l'instruction ne le veulent pas. O tartufes !

En vain Mgr Freppel et M. de Mun ont énergiquement protesté au nom de l'équité, au nom du Concordat, au nom des sentiments religieux de la nation, au nom même des intérêts de la République. La majorité n'a écouté que la voix de sa haine implacable pour la religion catholique. Le vicomte de Douville-Maillefeu, député de la Somme, a dirigé l'attaque, appuyé par le fameux Jules Roche, fidèle lieutenant de Paul Bert. Cet état-major de la colonne franc-maçonnique qui a pris position dans la Chambre des députés, suit le plan stratégique tracé par Gambetta. Repoussant les mesures violentes, il travaille à dépouiller l'Église en détail. Après avoir tracé ses lignes d'investissement, il espère réduire le clergé par la famine et l'amener à une capitulation. Il se trompe. Le clergé est l'élite de l'armée catholique, c'est la garde du Christ ; mieux encore que la garde impériale, il sait mourir, mais non capituler.

Ces hommes n'ont donc pas lu l'histoire ? L'Église a passé sur des cadavres de géants ; elle passera sur leurs cadavres de pygmées. Elle est rompue à toutes les luttes ; l'épreuve est son air natal, elle a grandi au milieu des combats. Désarmée, souvent vaincue en apparence, elle a toujours été victorieuse en réalité. « Nous ne voyons aucun temps, dit Louis Veuillot, où les ennemis de l'Église n'aient pu espérer, aucun où ses enfants n'aient dû craindre, aucun où ses plus formidables défaits ne contiennent le germe de ses triomphes prochains. » — « L'Église peut perdre des soldats, dit Mgr Dupanloup, jamais des batailles. » Contre cet athlète invincible, contre ce granit limpérissable, Néron et Domitien ont émoussé leur glaive ; Julien l'Apostat a usé sa froide et cruelle astuce ; les rois et les empereurs, leur ambition tour à tour violente ou cauteleuse ; Luther a épuisé sa fougue virulente ! Voltaire, ses sarcasmes ; la Révolution a vainement déchaîné ses fureurs sauvages ; Napoléon a brisé son sceptre. Les nouveaux ennemis de l'Église ont-ils la taille des anciens ?

Par la suppression des bourses, par l'obligation du service militaire imposée aux séminaristes, ils ont entrepris de sécher dans ses racines l'arbre du sacerdoce français. Mais la sève surnaturelle qu'il a puisée dans la divine Cène et que fécondent les chauds rayons du soleil eucharistique est riche et vivace ; plus elle est refoulée, plus elle pousse de rejetons. Le grain de sénevé, confié par le Christ aux douze pêcheurs de Galilée, a germé dans la fange du paganisme romain. Tandis que les tyrans croyaient avoir anéanti, sous leur talon de fer, la tige naissante, elle multipliait ses rejetons dans la sombre atmosphère des catacombes, parmi les ossements des martyrs, et enlaçait de ses pousses vigoureuses le trône des Césars.

Depuis, l'arbre a grandi à travers les siècles, étendant sur l'univers, et spécialement sur la France, ses bienfaisants rameaux sans cesse agités par l'orage. L'effet de l'orage a été de détacher successivement quelques fruits véreux, et d'affermir sur leur tige la multitude des fruits sains qui font sa richesse et sa gloire.

Tel sera encore l'effet du nouvel orage qui s'élève. Le vent de la persécution ne tarira

point les sources du clergé catholique en France ; il n'ébranlera pas sa fidélité. Aujourd'hui, plus que jamais, le clergé offre le beau spectacle de l'unité dans la foi, gage de force, que Bossuet saluait par ces magnifiques paroles : *Quam pulchra tabernacula tua, Jacob, et tentoria tua, Israël !* A. BISSY.

## Le Coup de la Fin

AU SÉNAT.

Ayant déposé son bonnet d'alchimiste, orné son chef des attributs de Mercure enlevés à l'insuffisant Tirard, Ferry, Jules Ferry, le grand Ferry, est à la tribune, ou après s'être mouché et avoir pris son verre, il débite aux augustes pères conscrits le boniment suivant :

Sénateurs : Les fêtes de Noël approchent, nous y touchons. Vous avez besoin de rapatrier vos pénates, afin d'y faire vos dévotions, quelques-uns même pour déjouer les manœuvres du loup radical ou réactionnaire qui rôde autour de leurs sièges.

Les abatits et fumerons qui entrent dans cette immense bouillabaisse, ce prodigieux arlequin ayant nom budget, ont été minutieusement plumés, parés et cuits à point par nos féaux Maillefeu, Roche et autres cuisiniers de premier choix. Il s'agit de lier. C'est à vous de faire la sauce. Songez qu'il faut absolument que le plat soit mangé le 1<sup>er</sup> janvier qui n'est pas loin, sans quoi nous n'aurions rien à nous mettre sous la dent ; il faudrait marauder de-ci de-là, inventer toutes sortes de trucs, ce qui répugne à notre probité immaculée, ainsi donc, hâtez-vous de donner à la marmite le dernier coup de feu, le coup de la fin.

C'est un peu précipité, je l'avoue, et ils sur vos visages une sorte d'inquiétude sur ce que pourra penser le peuple Français, se figurant que vous êtes là pour tenir serrés les cordons de la bourse, empêcher les audacieux d'y puiser à même. Vous vous préoccupez de peu. Grâce à mes soins, les Français sont redevenus taillables et corvéables à merci ; en donnant à la chose d'autres noms et suçant habilement la pilule, ils l'avalent avec plaisir.

Ne croyez pas du moins que si j'ai fait cuire le plat à si petit et si long feu, ce soit avec le dessein prémédité de ne vous l'apporter qu'au dernier moment, afin que vous n'ayez pas le temps de le goûter, ceux qui l'ont dit sont des malintentionnés. L'honorabilité de mon caractère, la franchise de mes postures protestent hautement contre pareilles insinuations.

D'ailleurs, Pères Conscrets, tenez pour certain que tous les articles sont au plus bas prix ; la preuve en est que j'ai rogné à fond sur le clérical, ce qui ne manquera pas de contenter le peuple et de vous absoudre.

Certainement j'aurais désiré montrer plus de respect pour vos prérogatives, mais que voulez-vous, la nécessité de défendre chaque jour pied à pied mon portefeuille, me laisse peu de temps pour m'occuper des affaires du pays. C'est là un des inconvénients du régime parlementaire qui offre d'ailleurs tant d'avantages puisqu'il vous a fait vous et moi ce que nous sommes.

Ayant ainsi parlé le grand orateur essuia son front, boit un second verre et descend modestement de la tribune ; ses féaux le reçoivent dans leurs bras, le portent en triomphe, et le sénat, d'enthousiasme, vote le budget.

Ozon.

- 2 -

ESQUISSE PROVINCIALE

### HEUREUX RÉSULTATS

### DEUX CAS DE SÉPARATION CONJUGALE

PAR E. MEUNIER

— Qu'est-il arrivé ? demanda-t-il. Puis il ajouta vivement :

— Je suis médecin, Mademoiselle, dites-moi bien ce que vous avez.

— Vous êtes médecin, Monsieur ! s'écria la dame, ah ! c'est le Ciel qui vous envoie ! Figurez-vous que cette petite étourdie a sauté de toute la hauteur de ce mamelon !...

— C'était si peu haut ma tante ! murmura la jeune fille, confuse... je ne sais pas comment mon pied a tourné...

— Il aura porté à faux, Mademoiselle, dit Gustave, veuillez me le montrer.

— Il me semble, Monsieur, reprit la tante, que vous seriez mieux à la maison pour examiner le pied de cette enfant. Nous habitons à deux pas d'ici ; en soutenant ma nièce nous l'emmenons peut-être bien !

— Mon cheval nous y aidera, Madame.

Et, sans demander l'assentiment de la jeune fille, Gustave l'enleva dans ses bras et la déposa sur la selle ; puis, surprenant une expression d'effroi sur son visage il ajouta :

— Ne craignez rien, Mademoiselle, mon cheval est très doux, et du reste je le tiendrai par la bride.

Il s'acheminèrent ainsi jusqu'à une petite maison située à deux cents pas de là, et dissimulée aux regards des passants par l'épais ombrage de marronniers énormes qui la masquaient tout à fait.

Une grosse servante rougeaude et mal poignée vint ouvrir. A la vue de la jeune fille, pâle et défaite sur la monture, elle se mit à pousser des exclamations qui se fussent prolongées longtemps sans doute, si sa maîtresse ne l'eût interrompue en disant :

— Vite, Suzon ! ouvrez la porte et les volets du salon ! On déposera ma nièce sur le canapé.

Entrant dans la pièce désignée sous le nom de salon, le jeune médecin fut saisi à la gorge par cette âcre odeur de moisi qui s'échappe, — à la campagne surtout, — des pièces inhabitées.

Tout en déposant M<sup>lle</sup> Roseline sur le canapé, Gustave jetait rapidement un regard circulaire dans la chambre où il venait d'être introduit, et dont l'ameublement offrait les plus étranges contrastes.

Il se composait de deux fauteuils, quatre chaises et un canapé, en velours d'Utrecht jaune, rongés à tous les angles, et affectant les formes carrées et disgracieuses si en honneur sous le premier Empire.

Sur la cheminée était une pendule d'albâtre dont le globe fêlé avait été raccommodé au moyen d'une bande de papier gris. De chaque côté s'élevaient deux magnifiques lampes, du goût le plus moderne, mais

qui — cela était facile à voir — n'avaient jamais été allumées.

Cette cheminée était surmontée d'une glace ajoutée par le milieu, au cadre étroit et doré, et qui reflétait autant que son peu de limpidité pouvait le lui permettre — un splendide miroir de Venise placé entre les deux portes fenêtres qui donnaient sur le jardin.

Au-dessous du miroir s'appuyait au mur une antique console en noyer couverte d'un marbre commun, écorné à l'un des angles ; une grossière cale de bois de sapin soutenait un des pieds qui était cassé. Sur la console on voyait un petit vase en porcelaine dorée, contenant un bouquet de fleurs d'orange, jauni par le temps en dépit du globe qui le recouvrait.

Deux gravures médiocres, de mêmes dimensions, de cadres pareils, étaient appendues de chaque côté de la cheminée, ce qui semblait indiquer qu'elles se faisaient pendant. Toutefois, l'esprit se perdait en vaines conjectures pour saisir l'idée qui avait présidé à leur rapprochement. L'une représentait le sacrifice d'Abraham, l'autre l'enlèvement des Sabines.

Ajoutons enfin qu'un magnifique piano occupait un des côtés de la pièce.

— Où diable suis-je tombé ? se demandait Gustave tout en enlevant la bottine de la jeune fille dont il palpa le pied avec attention.

— C'en'est rien, Mademoiselle, dit-il après examen ; une légère foulure, voilà tout. Je vais vous bander le pied un peu ferme, ce qui, avec quelques compresses d'arnica et une semaine de repos, suffira, j'espère, pour que vous ne ressentiez plus aucun mal.

— Vous croyez, docteur, demanda la tante, avec inquiétude.

— Oui, Madame. Cependant... si vous le désirez... je pourrai revenir demain.

Gustave avait prononcé ces derniers mots avec une certaine hésitation. Nous l'avons dit, le jeune docteur n'était pas riche, mais sa fierté eût cruellement souffert à l'idée qu'on le crût capable de faire des visites sans nécessité.

Aussi fut-il assez désagréablement affecté en entendant la maîtresse de la maison lui répondre :

— Mais certainement, docteur, revenez, revenez, je payerai tout ce qu'il faudra !

Cependant comme il est des circonstances — Gustave le savait — où il faut mettre son amour-propre dans sa poche, que, du reste, il n'était pas nécessaire de faire une longue conversation avec la maîtresse de logis pour s'apercevoir de son manque total d'éducation ; il ne répliqua pas et s'appretait à prendre congé de ces dames, lorsque Roseline s'écria :

— Ah ! mon Dieu ! et mon livre !...

— Tu l'auras perdu en tombant, fit la tante.

— Attendez-moi, Mademoiselle, dit Gustave, le chemin est peu fréquenté, je dois le retrouver !

Et s'élançant dehors, le jeune homme franchit en courant la faible distance qui séparait la maison du ruisseau et aperçut bientôt le livre gisant à terre à la place même où Roseline était tombée.

C'était un magnifique volume relié en maroquin violet, doré sur tranches et sur le dos duquel Gustave lut : *Paul et Virginie*.

(La suite au prochain numéro.)

Œuvre des Fourneaux de la Presse

La réunion des adhérents à l'Œuvre de bienfaisance dont la presse lyonnaise a pris l'initiative, a eu lieu lundi soir, dans la salle des réunions industrielles, au Palais du Commerce.

Une centaine de personnes étaient présentes. M. Jandin, président du tribunal de commerce, a ouvert la séance par une allocution chaleureuse qui a été couverte d'applaudissements.

Nous voudrions que l'espace nous permit de reproduire en entier ce discours, mais notre format et notre périodicité sont des obstacles insurmontables. Citons cependant quelques passages :

« La presse lyonnaise toute entière, de toute nuance et de toute opinion, se trouve réunie dans une seule et même pensée. Ce phénomène ne vous étonne certainement pas, puisque déjà vous savez qu'il s'agit d'une bonne œuvre à accomplir. L'esprit divise souvent ces messieurs, trop souvent peut-être, mais le cœur les réunit, et c'est une inspiration de leur cœur que j'ai à vous communiquer. »

Puis parlant de la situation actuelle, de la misère qui frappe tant de malheureux, cette misère discrète qui souffre mais qui se cache, et qu'il faut, en quelque sorte, aller chercher. M. le président rappelle aussi que Lyon est la ville des œuvres par excellence et que toujours la charité a été à la hauteur du bien à faire. Puis il ajoute en parlant de cette vertu divine :

« Le premier sacrifice que les uns comme les autres nous aurons à lui faire, est le sacrifice de nos opinions personnelles. Nous ne mettrons pas à notre concours la condition que tout se fasse selon nos vues, selon nos idées, ou conformément à nos sentiments. »

« Nous imiterons les initiateurs de l'Œuvre que divisent continuellement nos luttes politiques et religieuses. »

« Nous nous associerons comme eux et avec eux, uniquement pour le résultat à obtenir, gardant pour nous seul le secret des motifs de conscience qui nous font agir. »

« Un mot encore, Messieurs. Beaucoup d'entre vous peuvent nous dire qu'il n'ont point attendu un appel public pour s'occuper de leurs frères malheureux, que déjà directement ou indirectement ils ont donné ou donnent encore. »

« Vous avez l'habitude de faire le bien modestement et discrètement, mais il est des circonstances et des heures où c'est un devoir d'affirmer même le bien que l'on fait et où les œuvres individuelles ne doivent pas empêcher de prendre part aux œuvres collectives et publiques. »

La parole a ensuite été donnée à M. Léger, membre du comité directeur, qui a présenté en excellents termes l'idée générale de la création de Fourneaux alimentaires et les moyens à employer pour la faire réussir.

A la suite de ce rapport, écouté avec un vif intérêt, M. Jandin a lu la liste suivante des membres composant le comité provisoire de direction de l'Œuvre :

Comité de direction. — MM. le général Haillot ; le président Jandin ; Aynard (Ed.), membre de la Chambre de commerce ; Bocuze, membre du conseil d'administration des hospices ; Bouffier, premier adjoint au maire ; Bousquet, conseiller général ; Cambefort (Gustave), négociant ; Chevalier, administrateur de la Caisse d'épargne (Croix-Rousse) ; Clayette, ancien fabricant ; De Prandièr, ancien président du bureau de bienfaisance ; de Watteville, de la maison Morin-Pons ; Duquaire, administrateur de l'ancienne Société des Fourneaux économiques ; Fichet (Aimé), trésorier de l'ancienne Société des Fourneaux économiques.

MM. Gillet Joseph, ancien membre de la Chambre de commerce ; Giraud Auguste, de la maison Lamy et Giraud ; Gonin Amédée, avocat ; Léger, ingénieur ; Lilienthal, membre de la Chambre de commerce ; Perrin, président de la Caisse d'épargne ; Riboud Antoine, administrateur des hospices ; Ritton, de la maison Bardon et Ritton ; Sabran, président de l'administration des hospices ; Théral, ancien maire du 3<sup>e</sup> arrondissement ; Vignon Jules, ancien administrateur des hospices.

Ces noms ont été acceptés à l'unanimité par l'assemblée. Il eût été difficile, en effet, d'obtenir l'adhésion de personnes mieux qualifiées, et ayant tout à la fois le temps et la ferme volonté de s'occuper activement d'une œuvre qui exigera un travail assidu.

Un comité de surveillance à former fera appel au dévouement d'un nombre encore plus grand de membres.

A la suite de la réunion les souscriptions ont été recueillies, et ont produit un total fort respectable de près de dix-huit mille francs.

L'union de bienfaisance de la presse lyonnaise.	2.000 »
Souvenir de M. Massicault à ses anciens confrères.	100 »
MM.	
Allouard.	50 »
Ancel, directeur de la Compagnie du Gaz de Lyon.	100 »
Aynard et Rüffer.	1.000 »
Basso, consul général d'Italie.	100 »
Bellemain, architecte.	40 »
Bocuze, administrateur des hospices.	250 »
Le docteur Bondet.	100 »
Le docteur Bouchacourt.	100 »
Bouvard et Mathevon fils.	200 »
Bousquet, conseiller général.	1.000 »
J.-A. Bouvier.	10 »
Brosset-Heckel.	500 »
Jules Cambefort.	400 »
Général Carteret-Trécourt.	50 »
Cercle du Divan.	1.000 »
Léon Chaîne, avoué.	200 »
Charles, recteur de l'Académie de Lyon.	50 »
Louis Combet, conseiller municipal.	40 »
Cuilleron, avoué.	100 »
De la Rochette.	50 »
De Watteville.	50 »

Domenget, ingénieur en chef de la voirie.	50 »
Dumond, caissier de la caisse d'épargne.	50 »
Duréault, directeur de la manufacture des tabacs.	20 »
F. Fontannes.	40 »
Fourcade, premier président de la cour.	50 »
Galli.	20 »
Gillet et fils.	1.000 »
Auguste Giraud.	200 »
Le docteur Grand-Clément.	30 »
Général Haillot.	25 »
Hemmel, adjoint au maire de Lyon.	20 »
Jandin, président du tribunal de commerce.	500 »
Juster.	50 »
Lépine.	10 »
Lilienthal.	500 »
Le docteur Lortet.	50 »
Lucas, percepteur.	10 »
Maillard, procureur général.	50 »
Félix Mangini.	1.000 »
Lucien Mangini.	1.000 »
René Mas.	50 »
Minard, avocat.	25 »
Edmond Morel, directeur de la Hong-Kong et Shang-Hai Banking Corporation.	1.000 »
Henri Morin-Pons.	300 »
Muguet, notaire.	100 »
Léon Permezel.	200 »
Perrin, président de la Caisse d'épargne.	50 »
Reignier, conservateur des musées de peinture.	20 »
Royé-Belliard.	100 »
Sevéne.	100 »
Société lyonnaise de dépôts et comptes courants, au Palais Saint-Pierre.	2.000 »
Théral, anc. maire du 3 <sup>e</sup> arrondissement.	500 »
Vignet, ses fils et Cie.	50 »
Jules Vignon.	1.000 »
Le baron Vitta.	1.000 »
Total de la première liste.	17.730 »

(A suivre.)

La Compagnie du gaz de Lyon a bien voulu nous assurer qu'elle souscrirait pour une quantité respectable d'hectolitres de combustible.

C'est là un exemple excellent et qui ne manquera pas de provoquer de nombreuses imitations.

Les négociants en épicerie, par exemple, qui nous offriront du riz ou des pâtes alimentaires seront les bien venus.

Il nous importe peu, en effet, de recevoir des dons en numéraire si l'équivalent nous est offert en objets de consommation.

De même, la souscription que nous ouvrons sera suivie d'une autre pour l'acquisition de bons des fourneaux à distribuer par les familles aux indigents de leur choix.

De cette façon, tout le monde pourra prendre part à cette manifestation, destinée à prouver aux ouvriers lyonnais que leurs justes plaintes ont été entendues et ont provoqué un mouvement général de générosité dans la population.

N. B. — Les souscriptions sont reçues au secrétariat de la presse, rue Confort, 14 (Agence Fournier) et dans les bureaux des journaux.

CORRESPONDANCE

Paris, le 18 décembre 1884.

Monsieur le DIRECTEUR,

Le temps qu'il fait ici est ignoble. On nage dans de l'eau sale. N'étaient les convenances, on relèverait très certainement ses pantalons jusqu'aux genoux pour traverser une rue de deux mètres et demi de largeur. Il fait noir, il pleut, et l'on prédit encore de la pluie pour demain. Et pourtant... ce n'est qu'un cri de toutes parts : la situation financière et commerciale est plus noire encore !

Depuis que je suis ici, je n'ai entendu parler que de ruines. Je ne sais pas combien j'ai vu de visages patibulaires, de figures d'enterrement dans le monde des affaires. L'un dit : Hein ? nous y allons ! et l'autre répond : Dites donc que nous y sommes !

— C'est le traité de Francfort qui nous a ruinés.

— Et le reste. Ah ! ce reste, qu'il est gros, ce reste ! Ce reste, ce sont les imprévoyants qui ont gaspillé notre argent ; ce reste, ce sont ces tas d'ambitieux qui préfèrent leur portefeuille à leur devoir ; ce reste, ce sont ces hommes qui nous ont lancé à corps perdu dans des entreprises folles, sans savoir ce qu'ils faisaient.

A propos d'entreprises folles, vous avez, sans doute, entendu parler de la fameuse brochure que vient de publier M. Georges Fillion sur le Tonkin.

L'auteur, qui a fait un assez long séjour dans le pays, nous en apprend de belles sur le fertile pays, objet de nos convoitises.

De tout ce qu'il a vu là-bas, il résulte tout simplement ceci : que ceux-là seuls qui ont des rentes et des rentes respectables seront bons pour le Tonkin.

Quant aux simples petits commerçants, quant aux pauvres émigrants qui voudraient y chercher fortune qu'ils réfléchissent deux fois avant de partir.

S'ils ne sont pas en état de se contenter d'un salaire de 75 centimes par jour, ils peuvent rester en France.

Oui, c'est de 75 centimes de salaire à la journée que se contentent les indigènes.

On m'objectera que les Français sont bien plus adroits que les Tonkinois et qu'ils peuvent par conséquent gagner cinq, dix, vingt fois plus que ces hommes primitifs.

Erreur. Le Tonkinois est un habile, très habile ouvrier.

Alors, me dira-t-on, c'est qu'on peut vivre à rien au Tonkin. Un indigène, oui ; mais un Français ne peut y vivre à moins de 10 fr. par jour.

Voilà pour ceux qui voudraient s'expatrier au Tonkin. Quant aux négociants qui rêvent d'y exporter des quantités monstrueuses de produits français, je leur ferai remarquer d'abord que les Tonkinois ont horreur de nos produits, et que, parvint-on jamais à les leur faire goûter, ils achètent fort peu. Enfin, il y a déjà au Tonkin tout un stock de nos marchandises, de quoi fournir tout le Tonkin, et qui reste parfaitement tranquille dans les magasins, sans que personne ait encore eu l'idée d'y faire la moindre entame.

Et c'est pour avoir ce pays-là que la République française a sacrifié des milliers d'hommes ! Et c'est encore pour s'en emparer qu'elle s'appête à en sacrifier des milliers d'autres ! Quelle responsabilité ! Augustin RÉMY.

Les Mystères de Noël

Il faut aller en Vaysa  
Ver le for-à-chau,  
Y est ben plus biau.

Fidèles à cette invitation que M. l'abbé Dubois a mis en tête de son recueil de Noël, nous sommes allés, dimanche dernier, rue de la Claire, assister à leur représentation. Peu avant l'heure du lever du rideau nous pénétrons dans une salle longue, assez coquette, et déjà fort remplie de spectateurs. Un regard nous révèle que cette foule recueillie, attend un plaisir pur et édifiant. C'est, ou nous nous nous trompons fort, le même public qui, au treizième, quatorzième et quinzième siècle venait, au sortir du sermon, voir se dérouler sur la scène les principaux mystères de notre sainte Religion. Eh bien ! nous l'avouons naïvement, c'était pour nous chose étonnante que cette affluence d'hommes distingués et polis se reprenant à aimer, après l'avoir dédaigné si longtemps, ce que leurs ancêtres aimaient avec passion, recherchaient avec une ardente curiosité. Hier encore qui eut osé concevoir l'idée de semblables spectacles ? où trouver des chrétiens pour écouter sans sourire un langage naïf, souvent usé, démodé et, osons le dire, quelquefois trivial ? Ce qui ne pouvait se concevoir s'est fait, sous la mystérieuse influence de la persécution qui ravive la foi, lui donne une puissance de contagion, inconnue aux époques calmes et heureuses.

Le rideau va se lever, mais avant une voix se fait entendre ; tous se tournent vers un prêtre qui récite le *Pater* écouté pieusement ; la prière achevée, nous apercevons dans une lumière dorée l'ange aux ailes bleues de l'Annonciation. C'est le prologue du mystère. Un berger rappelle le bonheur de ce merveilleux paradis, où Adam dans sa beauté virile, Eve dans sa grâce souriante, passaient des jours trop vite écoulés, des jours qu'éclairait un soleil sans nuage. Hélas ! il n'en est plus ainsi. Maintenant c'est la douleur qui règne sur le monde et torture l'homme qui a péché. L'ange console le berger et annonce la venue du Rédempteur.

Alors un palais remplace l'humble cabane et dans le ciel brille la blanche étoile ; nous sommes transportés à la Cour des Rois Mages.

Ils partent pour un pays inconnu, pleins de confiance en Dieu qui fait luire ce bel astre et les appelle à son humble berceau.

A l'acte suivant, c'est le deuxième, les anges réveillent les bergers. Le chant du *Gloria* et plus encore la révélation de l'archange enthousiasment Clément qui va partout en crier la bonne nouvelle ; il s'éloigne, et nous entendons encore dans le lointain son joyeux cri :

Sus, sus bergers réveillez-vous !

Au troisième acte, les bergers, avant de se mettre en route, se chargent de rustiques présents ; Clément porte des œufs, Sylvain du beurre, Jeannot un fagot, et le vieil Olivier a pour charge de faire le compliment. Ces scènes naïves excitent un joyeux rire, tempéré par une douce et ravissante émotion : ces âmes rudes et neuves sont si bonnes et parfois si fines, témoin ce que dit Colin :

Pour moi, puisque ce Dieu Sauveur  
Doit-être un jour aussi pasteur,  
Je veux lui donner ma houlette,  
Ma pannelière avec mon chien,  
Mon flageolet et ma musette,  
Et mon sifflet s'il le veut bien.

Un prêtre, avec beaucoup d'esprit et de raison, fait remarquer aux spectateurs que donner sa houlette, c'est laisser à Dieu le soin de conduire son âme, et remettre entre ses mains le meilleur de notre être : notre volonté.

Au quatrième acte, c'est le palais d'Hérode. Ce méchant roi a de l'audace, de la fierté et

il s'écrie en entendant les Mages nommer le roi des juifs :

Que savez-vous si c'est en cette terre ?...  
Si je savais qu'on tint autre que moi  
Qui seulement portât le nom de roi,  
Fût-il un Dieu je lui ferais la guerre.

Mais il va la faire en traître et en scélérat : il ordonne, mesure lâche et honteusement criminelle, le massacre des Saints-Innocents.

Enfin la Crèche, les Bergers et les Rois qui viennent offrir à Jésus ce qu'il y a de plus grand au monde, les uns leur misère et leur infortune noblement supportées, les autres leur puissance et leurs richesses dont ils font un bon usage. Une flamme rouge embrase la scène : la Vierge à genoux au pied du berceau de Jésus, les rois prosternés, les bergers penchés sur leur bâton, tout cela étincelant dans une lumière pourprée, laisse dans l'âme une indéfinissable émotion.

Et pourtant nous osons demander encore quelque chose de mieux. L'exécution matérielle est admirable ; les chœurs, les solistes, l'orchestre interprètent avec âme cette vieille musique, simple, facile, mélodieuse, pleine de grâce et de naïveté. De plus, ces anciens Noël sont, à bien des égards, des œuvres dignes d'estime ne serait-ce que parce qu'ils nous sont une preuve que nos pères aimaient les plaisirs honnêtes, et trouvaient leur joie à entendre narrer et à voir jouer les plus belles scènes du nouveau Testament ; mais leur goût était, qu'on me pardonne cette irrévérence, bien peu sûr, leur langue surtout était grossière, informe, trop simple, maladroitement expressive. En cent endroits de ces Noël que de traits peu spirituels, de mots vieillies et incompréhensibles.... Ce que nous voudrions, ce serait l'art inspiré par une foi aussi naïvement sincère ; il nous faudrait un poète chrétien et grand artiste qui sut donner aux sublimes scènes de l'ancien et du nouveau Testament ce qui manque, avouons-le, à ces vieux Noël trop enfantins et d'une simplicité parfois voisine de la trivialité.

JOSEPH VÉRY.

Place Saint-Nizier, rue Mercière  
TOUTE LA RUE DES BOUQUETIERS

Ancienne Maison

MOUTH

Grand Magasin de Nouveauté

A L'OCCASION DU JOUR DE L'AN

MISE EN VENTE

D'ARTICLES POUR ÉTRENNES

Par exception nos Magasins seront ouverts les Dimanche, 21 et 28 courant.

JOURNAL TRÈS RECOMMANDÉ

Entre tous les journaux qui s'adressent aux femmes il en est un que nous nous plaisons à recommander spécialement : **La Femme et la Famille**, JOURNAL DES JEUNES PERSONNES.

Le programme comporte deux parties bien distinctes : Education, Instruction, Nouvelles, Récits, Voyages, Causeries, Littérature et Livres, voilà la partie commune à tous et rédigée en vue de tous.

Revue de la Mode, Dessins de Broderie, de Crochet, de Tapisserie, Travaux de Couture, Confection de Vêtements au moyen de Patrons joints aux numéros, Hygiène, Économie domestique, Tenue de la maison, etc., voilà la partie plus particulière à la femme : c'est-à-dire à la mère de famille, à la gouvernante, à la jeune personne appelée à devenir maîtresse de maison.

ÉDITIONS DIVERSES

Mensuelle, texte seul (grand in-8 de 32 pages à deux colonnes) : 6 fr. — Étranger : 7 fr.

LA MÊME, avec annexes et gravures : 12 fr. — Union postale : 14 fr.

Bi-mensuelle, texte seul (deux numéros par mois, chacun de 32 pages à deux colonnes) : 10 fr. — Union postale : 12 fr.

LA MÊME, avec annexes et gravures : 18 fr. — Union postale : 20 fr.

PRIMES

Les nouvelles abonnées reçoivent, comme prime gratuite, les numéros de novembre et de décembre, ce qui fait que l'abonnement ne part ainsi que du 1<sup>er</sup> janvier.

Dans l'année, toutes les abonnées reçoivent également plusieurs gravures coloriées assorties et des travaux supplémentaires en couleur.

Ajoutons que *La Femme et la Famille* a pour directrice M<sup>lle</sup> Julie GOURAUD, dont les nombreux ouvrages publiés dans la *Bibliothèque Rose* de MM. HACHETTE sont si appréciés dans les familles et les maisons d'éducation.

Pour s'abonner, envoyer un mandat-poste à l'adresse du Gérant, M. A. VITON, 76, rue des Saints-Pères, Paris. — Bien spécifier l'édition qu'on demande.

AU  
**Sablier**  
GRANDE MAISON DE DEUIL  
17, rue de la République  
en face de la Banque de France  
et 6, rue Bourbon, presqu'à l'angle de Bellecour  
LYON

**SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON**

Séance du 17 décembre 1884

Présidence de M. de la CHAPELLE

La Société a, dans cette séance, procédé au renouvellement de son bureau.

Ont été élus :

- Président : MM. le comte DE CHARPIN-FEUGEROLLES.  
 Vice-président : BLETON.  
 Secrétaire : DISSARD.  
 Secrétaire-adjoint : l'abbé CONIL.  
 Trésorier : PALLIAS.  
 Archiviste : VACHEZ.

Le comité de publication se compose pour l'année 1885 de MM. le baron RAVERAT.

- BLETON.  
 GUIGUE.  
 VACHEZ.  
 l'abbé CONDAMIN.

M. Pallias, trésorier, lit le compte rendu de l'exercice 1884.

M. Bleton, sous ce titre : *Une promenade dans le quartier de la Croix-Rousse*, donne lecture d'une étude historique sur ce faubourg.

M. le comte de Charpin continue la lecture des mémoires du comte de Saint-Priest.

M. Vettard lit une étude bibliographique sur le poème de M. Alexis Rousset : *Anges et Démon*.

**L'Équilibre**

(Voir le n° 267)

En cinquième lieu, par suite d'une mauvaise politique et de la pire administration, il n'y a plus d'équilibre entre les recettes et les dépenses, ministres et commissions se débattant dans l'impasse du déficit, sans pouvoir trouver le moyen de rétablir à niveau les deux plateaux de la balance budgétaire ; on a beau mettre sur le pied de guerre les contributions directes et indirectes, nos milliards disparaissent comme une muscade entre les doigts du prestidigitateur ; la poule aux œufs d'or est épuisée ; les métiers ne battent plus ; les hauts fourneaux sont éteints ; le laboureur et le vigneron, épuisés par la hausse de la main-d'œuvre et repoussés de nos marchés par la baisse de la concurrence étrangère, ne chantent plus en recueillant le fruit de leurs sueurs ; la main qui donnait l'impôt demande du pain, et pour toute réponse, on lui montre sur la carte à payer... le Tonkin et la Chine.

En sixième lieu, il n'y a plus d'équilibre entre les diverses classes de la Société ; les couches inférieures se soulèvent comme des vagues menaçantes ; elles montent, elles montent et déjà elles sont la classe dirigeante, les députés leur obéissent et le Sénat se soumet ; les ministres suivent et Grévy laisse faire : c'est bien le cas de dire que la charrue est devant les bœufs et que la queue est à la tête. Enfin la dernière ressource des peuples mal-

heureux n'existe plus ou tend à disparaître chaque jour, parce qu'il n'y a pas équilibre entre les douleurs, les combats de la vie présente et les joies et le repos de l'autre vie ; l'espérance des biens promis et assurés ne compense plus les privations du moment ; la Religion qu'on a enlevée au malheureux ne sèche plus ses larmes, ne l'aide plus à porter son fardeau ; la nature succombe abandonnée par la grâce et les suicides se multiplient comme sous l'influence d'une épidémie de désespoir.

Voilà l'Etat de la France, voilà le diagnostic de cette noble malade. Frappée au cœur, on croyait l'avoir ensevelie à Sédan, mais elle se relevait, emportant son lincoln, et après quelques années de repos, elle apparaissait au rang des grandes nations rajeunie et pleine de vigueur, mais depuis, par suite d'un mauvais régime et maltraitée par ses propres enfants, elle languit, elle dépérit à vue d'œil, et pourtant elle n'est pas encore condamnée à mort, elle pourrait revivre, mais le temps presse. qui donc la sauvera ? mais chacun de nous, le remède est entre nos mains ; surtout ne l'abandonnons pas ; il lui faudrait un meilleur régime de vie et nous pouvons le lui donner ; il faudrait éloigner le garde-malade laïque qui l'empoisonne et nous pouvons le chasser ; il faudrait avoir confiance en Dieu qui a fait les nations guérissables ; ravivons donc notre notre espérance, *sursum corda* !

J. M. D.

**VARIÉTÉS**

(Voir le n° 267)

**CHOSSES LYONNAISES**

Le 29 mai, après le règne de la Terreur, une autre fête fut célébrée sur le même emplacement, à la mémoire des victimes du siège de Lyon et des martyrs tombés sur la terre des Brotteaux, sur la place Bellecour et sur celle des Terreaux ; une population, bien différente de celle qui avait insulté aux victimes tombées dans cette plaine, y assistait calme, recueillie et les larmes dans les yeux.

Un monument simple, en forme de mausolée, avait pris la place de l'ancienne Montagne. Il était entouré de draperies noires et de guirlandes de laurier et de chêne. Sur chaque colonne de face, on voyait des inscriptions commémoratives. Une grande colonne s'élevait au milieu, portant une urne cinéraire. Des statues de femmes, adossées à la colonne, semblaient répandre des pleurs dans des lacrymatoires qu'elles tenaient embrassés. Sur des trépieds ou thurifères brûlaient de l'encens et des parfums dont la fumée s'élevait dans l'espace.

Le cénotaphe, construit par l'architecte Petit, avait été décoré par le sculpteur Chinard, organisateur obligé de toutes les fêtes de cette époque, et les inscriptions furent composées par le poète Delandine. Les voici :

LYONNAIS,

Venez souvent sur ce triste rivage.  
 A vos amis répéter vos adieux.  
 Ils vous ont légué leur courage ;  
 Sachez vivre et mourir comme eux.

Pour eux la mort devient une victoire ;  
 Ils étaient las de voir tant de forfaits ;  
 Dans le trépas ils ont trouvé la gloire,  
 Sous ce gazon ils ont trouvé la paix.  
 Passant ! respecte notre cendre !  
 Couvre-la d'une simple fleur ;  
 A tes neveux nous te chargeons d'apprendre  
 Que notre mort acheta leur bonheur.  
 Champ ravagé par une horrible guerre  
 Tu porteras, un jour, d'immortels monuments ;  
 Hélas ! que de valeur, de vertus, de talents,  
 Sont cachés sous un peu de terre !....

Aux sons d'une musique lugubre, et à la suite d'une oraison funèbre dans laquelle on rappelait les héros qui luttèrent contre la tyrannie et moururent pour la patrie et la liberté, la foule nombreuse, où l'on remarquait des femmes, des enfants et des vieillards qui priaient pour un époux, pour un père, pour un fils, à côté des défenseurs de la cité, la plupart mutilés pendant le siège et qui avaient échappé aux massacres, défila lentement en proie à la plus vive émotion et aux plus douloureux souvenirs.

Dans la soirée, l'actrice Saint-Ange chanta sur la scène du Grand-Théâtre des couplets de circonstance dont voici la dernière strophe :

Pour honorer la mémoire  
 Des Lyonnais au tombeau,  
 Qu'une colonne, à leur gloire,  
 Soit élevée aux Brotteaux ;  
 D'un côté cette devise :  
 Ils moururent en héros,  
 Et de l'autre qu'on y lise  
 Les crimes de leurs bourreaux !..

Mais la fureur révolutionnaire n'était qu'assoupie, Quelques mois après l'intéressante et pieuse cérémonie, qui eut lieu devant ce monument provisoire, des sans-culottes se dirigèrent nuitamment aux Brotteaux, mirent le feu au cénotaphe et en dispersèrent les débris.

\*\*\*

Pendant les années qui s'écoulèrent depuis ce sacrilège jusqu'au moment où l'on érigea le monument actuel, ce lieu consacré ne fut témoin que des pieux pèlerinages de la population lyonnaise.

On ne saurait oublier que, depuis la chute de l'Empire, cette population était restée fidèle au souvenir de Napoléon, qui avait relevé la ville de ses ruines et rappelé le commerce. Mais l'ancienne noblesse et les nouvelles autorités paraissaient dévouées au nouveau régime. D'un autre côté, et par une de ces méthodes familières à tous les partis, par une de ces manœuvres qui souvent dénaturent l'histoire, faussent l'opinion et donnent le change à la postérité, des écrivains royalistes cherchèrent à faire croire que la résistance des Lyonnais aux ordres de la Convention fut due uniquement à leur amour pour la royauté. Depuis lors, grâce aux études sérieuses des événements, les historiens ont fait justice de cette prétention.

Quoi qu'il en soit, le monument des Brotteaux date des premiers jours de la Restauration. Les frais de sa construction furent couverts par une souscription publique, en tête de laquelle figurait le comte d'Artois, qui plus tard devint Charles X.

Le 21 octobre 1814, ce prince posa lui-même la première pierre de l'édifice, aux acclama-

tions de tout un peuple sympathique et plein de reconnaissance. Le général comte de Précý, quelques-uns de ses anciens officiers et quelques rares survivants des soldats du siège étaient placés près de l'estrade où se trouvaient le prince, les autorités et les principaux fonctionnaires de la ville. Des détachements de la garnison formaient la haie et accompagnaient le cortège. L'administration des hospices avait contribué à cette cérémonie en faisant la concession gratuite de l'emplacement destiné à l'édifice.

Le monument, tout en pierres de taille de fortes dimensions, est d'un style simple, noble et sévère, qui tient à la fois de l'égyptien, du grec et du romain. Il fut construit d'après les plans et sous la direction de l'architecte Cochet.

La façade principale représente une pyramide qui rappelle les tombeaux des anciens Pharaons. L'entrée à laquelle on parvient par onze marches, divisées par deux paliers, se trouve au milieu de la pyramide. Sur le tympan du fronton, on lit :

A la gloire de Dieu,  
 A la mémoire des victimes du siège de Lyon  
 en MDCCXCIII.

De chaque côté de l'entrée, une place, ménagée sur la façade, attend des plaques de marbre ou de bronze, qui seront ornées de bas-reliefs ou d'inscriptions commémoratives, sans doute les strophes qui décoraient le cénotaphe primitif, et que nous avons mentionnées plus haut.

Les quatre angles sont surmontés d'un masque funéraire formant antéfixe.

L'intérieur, à trois nefs voûtées et séparées par de grosses colonnes d'ordre dorique, offre le même caractère de sévérité et de grandeur. En outre du maître-autel placé au fond du chœur, orné de peintures murales, on voit deux autres autels qui terminent les basses nefs.

A gauche de l'entrée, sous une rotonde demi-sphérique, une urne funéraire placée sur un socle, le tout en marbre blanc, couvert de belles sculptures et défendu par une grille de fer forgé, renferme le cœur du général Précý. Sur la paroi du fond de la rotonde est inscrite cette phrase laconique, prononcée par Louis XVI et rappelant un trait de la vie du général, qui défendit les Tuileries : « Ah ! fidèle Précý, 10 août 1792. »

A droite, et dans les mêmes conditions, une autre urne porte cette courte inscription : « Aux victimes du siège de Lyon. » Un lion en ronde-bosse, couché sur un glaive, décore la base de l'édicule.

Une crypte, véritable catacombe, est creusée sous toute la longueur de la grande nef. Deux fois par an, on y célèbre l'office des morts. Elle a son entrée dans le second vestibule du couvent, à gauche de l'église.

Sous la conduite d'un Frère Capucin, vous pouvez visiter cette chapelle souterraine. Muni d'une bougie, il vous fera descendre quatorze marches d'escaliers qui y donnent accès. (A suivre.) Le baron RAVERAT.

Le Propriétaire-Gérant : B. DUUVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT AÎNÉ, RUE CENTIÈME, 4.

PETIT PORTE-FEUILLE LYONNAIS

Recueil & Fragments divers

CONCERNANT L'HISTOIRE DE LYON

PAR

D. MEYNIS

Commandeur de l'ordre de Saint-Sylvestre

Prix : 4 fr. 25. En vente dans nos Bureaux

**Le Jeune Age Illustré**

JOURNAL DES ENFANTS

PARAISSANT

Tous les Samedis

SOUS LA DIRECTION DE

M<sup>lle</sup> Lérída GEOFFROY

BUREAUX : 76, rue des Saints-Pères, PARIS.

**LA FRANCE ILLUSTRÉE**

Journal artistique, littéraire et scientifique

Paris, Départements, Algérie : Un an, 20 fr. ; six mois 10 fr. ; trois mois, 5 fr. ; un mois, 1 fr. 75. Etranger (union postale) : Un an, 25 fr.

Les demandes d'abonnements doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris à l'ordre de M. L. ROUSSEL, directeur, 40, rue La Fontaine, Paris-Auteuil.

**ANNUAIRE DE TERRE-SAINTE POUR 1885**

PRIX : 1 FRANC

PRINCIPAUX CHAPITRES : La ville de Jaffa ; Lydda ; Pèlerinages avant les croisades ; Gîné ; L'école de la Très sainte Vierge ; Le village de Beit-Djallah ; En route pour Bethléem ; Une excursion à Hébron. Plus un grand nombre de légendes sur différents lieux de Terre sainte. — Dépôt dans nos bureaux, rue Mulet, 8.

**LA MAISON DE FRANCE**

Par AMÉDÉE DE CÉZENA.

Prix. . . . . 30 centimes.

Etude composée en vue de réunir sous une forme brève et concise, les renseignements indispensables à quiconque veut être fixé sur la Maison de France, son origine, sa filiation et son rôle dans l'histoire de notre pays.

En vente dans nos bureaux au prix de 30 centimes l'exemplaire, et réduction de prix sur 10.

**ŒUVRES POÉTIQUES DE M<sup>lle</sup> RICHARD-MEYNIS**

DRAME RELIGIEUX, PASTORALE, PIÈCES DIVERSES

A l'usage surtout des collèges et pensionnats

Brochure vendue au profit des Écoles Catholiques de Saint-Irénée.

Dépôt au Bureau de l'ECLAIR, rue Mulet, 8

**TRIBUNE DU TRAVAIL**

**PLACEMENTS GRATUITS**

Bureau : rue Désirée, 6, au 2<sup>e</sup>

Pour Hommes, de 11 heures à 1 heure.  
 Pour Femmes, de 2 heures à 4 heures, jeudi excepté.

**ON DEMANDE**

Un jeune homme de 13 à 15 ans ayant une belle plume.  
 Des ouvrières brodeuses sur ornements d'église, s'adresser chez le boulangier, rue Saint-Jean, 9.  
 Une apprentie couturière, 16, rue Désirée, au 4<sup>e</sup>.  
 Une bonne fille à gage pour le dévidage. 547

**DEMANDE DE PLACES**

Un homme marié, ayant petit revenu demande place de concierge à la campagne ; sait conduire et tenir jardin. Hautes références 963.  
 Un ancien sous-officier, 49 ans, retraité et médaillé, demande un poste de confiance : surveillance, garde d'usine, de propriété ou de château 960.  
 Un jeune homme de confiance, 28 ans, ayant servi dans l'artillerie, sachant conduire et soigner les chevaux, demande place de garçon de peine dans magasin, institution ; pourrait au besoin faire la place pour la maison qui l'occuperait 853.  
 Un ménage, le mari 28 ans, valet de chambre et actif et de toute confiance, la femme bonne cuisinière, demande une place dans maison bourgeoise 948.  
 Une jeune demoiselle, possédant d'excellentes références et munie de son brevet de capacité, désire entrer dans une institution libre ou dans une famille pour instruire de jeunes enfants 599.

**LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA RÉVOLUTION**

Par LOUIS D'ESTAMPES et CLAUDIO JANNET

Un beau volume de 500 pages précédé de l'Encyclique de S. S. au  
 Prix de 3 fr. 50.

On peut s'adresser dans nos bureaux pour avoir l'ouvrage.